



RÉVÉLONS ENSEMBLE VOS RACINES !

Emmanuelle Souchet

GÉNÉALOGIE • RÉCIT DE VIE • HISTOIRE D'ENTREPRISE • ÉVOLUTION D'UN BÂTIMENT



SERVICES AUX ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS

FORFAITS RÉDACTION

Le tarif et la durée nécessaires à la mission dépendent du niveau de complexité du sujet et de la disponibilité des sources.

Un tarif dégressif vous sera proposé pour une collaboration à long terme (forfait de 3, 6 ou 12 mois pour l'animation d'un site internet par exemple)

Le tarif journalier pour une mission est de 350 € HT soit 50 € de l'heure

1 feuillet = 1500 signes/300 mots soit environ 1 page A4 de 4 à 6 paragraphes en police 12)

Tarif HT

Actualité (1500 signes/300 mots)	150 €
Article long (6000 signes/1200 mots)	500 €
Dossier de fond (2000 mots)	700 €
Page web optimisée SEO (1500 signes/300 mots)	250 €

RÉDACTION PRINT ET WEB

- Rédaction d'articles sur l'histoire d'un bâtiment, d'un personnage, d'un événement
- Recherche documentaire et historique en vue d'une publication ou d'une exposition
- Histoire d'une entreprise, d'une commune, d'une association...



SERVICES AUX PARTICULIERS : GÉNÉALOGIE & HISTOIRE FAMILIALE

RÉALISATION DE VOTRE ARBRE GÉNÉALOGIQUE

Forfait standard :

- Un arbre généalogique
- Une liste complète et rédigée de tous les ascendants trouvés
- La numérisation et/ou la transcription de tous les actes civils et paroissiaux : naissance ou baptême, mariage, décès ou sépulture (soit au max 35 actes pour 4 générations)
- Un fichier gedcom pour transmettre votre généalogie ou la publier sur un site

3 générations (7 personnes).....	150 € TTC
4 générations (15 personnes).....	300 € TTC
5 générations (31 personnes).....	750 € TTC
6 générations (63 personnes)	1125 € TTC
7 générations (127 personnes)	1800 € TTC
8 générations (255 personnes)	2500 € TTC

*La personne dont on étudie l'ascendance
(le « de-cujus ») représente la 1re génération*

RÉCIT DE VIE

Tarif horaire :

A titre indicatif

1h (entretien, écriture ou mise en page)70 € TTC

Des questions sur vos origines ?

Certains de vos ancêtres sont nés, décédés ou se sont mariés à l'étranger ? Votre famille est originaire des anciens protectorats français ou d'Algérie avant 1962 ?

Confiez-moi vos recherches aux archives diplomatiques ou au service central d'état civil, basés à Nantes

Les tarifs ci-contre sont donnés à titre indicatif. Un premier entretien nous permet d'analyser ensemble vos besoins et les informations déjà en votre possession. Je vous propose un devis personnalisé.

Si au cours de la recherche, les complications rencontrées nécessitent un réajustement, ce supplément tarifaire fera l'objet d'un nouvel accord.



Forfait Arbre complet : devis gratuit sur demande

- Le contenu de l'offre standard
- La numérisation et/ou la transcription de l'ensemble des actes autres que l'état civil : actes notariés, recensement, fiches militaires... qui auront été trouvés

Prestations supplémentaires :

- Recherche des collatéraux (frères et sœurs de vos ancêtres pour une fratrie complète sur 1 ou plusieurs générations) et / ou de leur descendance : *tarif horaire ou à la journée*
- Des options de votre choix : impression de l'arbre, carte géographique des lieux de résidence de vos ancêtres, recherche de documents spécifiques (articles de journaux...) *Devis gratuit sur demande*

Assistance ponctuelle :

- Recherche d'actes aux archives et retranscription
- État des lieux de vos propres recherches pour vous indiquer d'autres sources d'informations
- Classement de vos archives (photographies, lettres et analyse des informations déjà en votre possession). Je vous aide à organiser vos papiers de famille pour mieux les conserver et les transmettre.
- Saisie de vos propres recherches dans un logiciel de généalogie ou un site internet spécialisé

Tarif horaire (dept 44 – 49 – 56 – 85) : **48 € TTC** (sur devis pour les autres départements)

Tarif jour (dept 44 – 49 – 56 – 85) : **340 € TTC** (sur devis pour les autres départements)

- Tourisme généalogique en Loire Atlantique et Maine et Loire : découvrez les lieux de résidence de vos ancêtres : *sur devis*
- Numérisation de photos, diapositives ou documents familiaux : **0,40€ l'unité**

Frais de déplacement

Les frais postaux sont inclus dans le tarif initial. Les frais de déplacement sont à la charge du client si les recherches ne peuvent pas être effectuées sur internet ou si elles concernent les départements autres que la Loire Atlantique, le Maine et Loire, la Vendée, le Morbihan. Pas de frais de déplacement ni de séjour pour lesdits départements.

Frais de séjour : 80 €/jour (hôtel et repas).

Pas de frais de séjour pour des recherches dans les départements 44 – 49 – 53 – 56 – 85

MA MÉTHODE

POUR LA RÉALISATION D'UN ARBRE GÉNÉALOGIQUE

Il est toujours préférable de partir des informations déjà en votre possession : livret de famille, lettres et photos, journaux intimes et même médailles... N'hésitez pas à fouiller les fonds de tiroirs et sollicitez les souvenirs des autres membres de la famille pour disposer d'un maximum de détails dès le départ.

J'effectue dans un premier temps mes recherches en ligne, car les sites internet des archives publiques proposent un grand nombre de documents numérisés. Je me rends ensuite aux Archives départementales, communales ou auprès de structures spécialisées pour consulter leurs fonds sur place et approfondir mes recherches.

POUR LA RÉALISATION D'UN RECUEIL DE SOUVENIRS

Un premier entretien gratuit nous permet de faire connaissance et de mettre en place les grandes lignes de votre projet : vos objectifs, les sujets abordés, le planning... Si vous décidez de me faire confiance, nous signons un contrat.

Les entretiens suivants durent environ une heure. Vous racontez vos souvenirs. Je reste aussi discrète que possible. J'interviens lorsque c'est nécessaire : pour demander des précisions, resituer un événement dans la chronologie, recentrer la discussion. Nous laissons deux à trois semaines entre chaque entretien pour vous permettre de vous remémorer d'autres éléments.

Chaque heure de discussion implique de 5 à 10 heures de mise en forme : retranscrire les enregistrements, transformer le langage oral en langage écrit, structurer le récit dans le temps ou par thèmes, assurer la relecture, la correction, la mise en page, l'intégration de photographies...

Le récit d'une vie demande en moyenne une douzaine d'entretiens. Si votre budget est limité, nous définirons ensemble le nombre de séances et sélectionnerons les événements de votre vie que vous souhaitez aborder.

Après chaque entretien je vous envoie les pages rédigées pour que nous puissions effectuer les corrections ou les ajouts nécessaires à la séance suivante.

Le résultat final prend la forme d'un manuscrit prêt à imprimer. Les tarifs ne tiennent pas compte de l'impression du livre.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Toute demande de recherche fait l'objet d'un devis gratuit.

Le devis signé et accepté par le client vaut contrat.

Pour toutes prestations, un acompte est dû à la signature du contrat. Selon la durée du contrat, des facturations intermédiaires seront définies. Le solde sera dû lors de la remise du dossier final.

Si des déplacements ou des investigations supplémentaires sont nécessaires, un avenant au contrat sera alors proposé.

Notez que le généalogiste est tenu à une obligation de moyens et non de résultats. En cas d'échec de ses recherches, il doit prouver qu'il a mis en œuvre tous les moyens mis à sa disposition.

Pour ce faire, un rapport listant les sources consultées et celles lacunaires ou disparues vous sera transmis.

Par conséquent, même si le résultat de nos recherches ne répond pas à vos attentes, le montant de nos honoraires est dû.

Le généalogiste est tenu au secret professionnel. Le client est donc tenu de prouver par une pièce justificative son lien de parenté avec la personne dont l'ascendance est recherchée.

Délai estimé pour la réalisation d'un arbre généalogique 8 générations : 3 mois. La durée des recherches peut se prolonger en fonction d'aléas indépendants de notre volonté (numérisation, fermeture d'archives, délai pour l'obtention de dérogation...)